

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

L'Association Sportive du lycée Georges Brière propose de très nombreuses activités physiques et sportives aux élèves, encadrées par les professeurs d'EPS et les assistants d'éducation, le mercredi après-midi (compétitions UNSS) mais également en soirée de 17h30 à 19h00 (entraînements, activités loisirs...).

Quelques exemples d'activités (liste non exhaustive) : Musculation, Futsal, Basket-ball, handball, crossfit, Badminton, tennis de Table, Raid des lycées, Escalade, parcours d'obstacles, canoë...



Le coût de la licence est fixé à 14 euros.

Pour adhérer à l'Association Sportive et pouvoir profiter des activités toute l'année scolaire, il vous sera demandé les documents suivants:

- 10 euros par carte JEUN'EST (Numéro à 7 chiffres sur le côté de la carte)
(se connecter à: <https://beneficiaire.jeunest.fr/Views/Accueil.aspx> pour obtenir la carte)
- Un chèque de 4 euros (ou monnaie) à l'ordre de : Association sportive du lycée G. Brière
- L'autorisation Parentale ci-jointe.

Ces documents sont indispensables pour établir la licence UNSS et ainsi être réassuré en cas d'accident.

Aucun élève ne sera autorisé à pratiquer sans cette licence.

Il est donc vivement recommandé de compléter le dossier d'inscription avec l'ensemble des éléments demandés le plus tôt possible.

